



## DECLARATION FSU

CTSD 18 mars 2016

Avant d'aborder les enjeux de la préparation de la rentrée 2016, évoquons un instant la forme et, particulièrement, le calendrier de celle-ci. Avec un constat : dorénavant, le pli semble être pris de réunir le Groupe de Travail et le Comité Technique en une huitaine de jours. Même si nous avons reçu vos propositions de mesures une semaine avant le GT, cela limite considérablement la période de « dialogue avec les représentants du personnels » pour reprendre votre expression.

Nous vous l'avons déjà dit, Mr le Directeur Académique, et nous le réaffirmons aujourd'hui : un tel calendrier ne nous satisfait pas tout simplement parce qu'il ne nous permet pas de faire correctement notre travail. Nous avons entendu vos explications avec, par exemple, les contraintes de BE1D mais elles ne nous convainquent pas ! D'autant que dès la fin du mois de janvier, les mairies concernées par une éventuelle mesure étaient informées. Dès lors, entre la fin janvier et le début mars (période où nous avons donc reçu vos propositions), il ne s'agit plus d'un problème technique ou de manque de personnel mais bien d'un choix politique.

C'est ce choix que nous contestons et qui nous fait regretter que la qualité du « dialogue social » que l'on peut trouver dans l'étude de situations individuelles de collègues ne se retrouve pas dès que l'on traite de sujets plus globaux : la carte scolaire mais aussi, pour rester dans l'actualité, le mouvement des personnels. Il faut avoir les moyens de ses ambitions et sur ces deux sujets (carte scolaire et mouvement) nous regrettons que vous ne vous donniez pas réellement ces moyens. Ce « vous » concernant tout à la fois, la DSDEN, le Rectorat et le Ministère.

L'enjeu de la rentrée 2016 est simple : après trois années où la priorité au primaire est mise en avant, va-t-elle enfin être perceptible pour une majorité de collègues et d'écoles ? La création de 3.911 postes dans le 1<sup>er</sup> degré à cette rentrée 2016 sera-t-elle suffisante ? Rappelons que c'est une programmation de 20.250 moyens d'enseignement supplémentaires pour le 1er degré qui est inscrite dans la loi de Refondation. A un an de la fin du quinquennat, un peu moins de 13.000 postes auront été créés... c'est dire si nous sommes encore loin des engagements pris !

Pour notre département, la dotation de +22 postes est, évidemment, positive. Au-delà de ce constat, la question demeure : cela suffira-t-il pour engager une véritable amélioration des conditions de travail pour les élèves et les enseignants ? Rien n'est moins sûr !

L'élément nouveauest l'arrêt de la progression démographique, connue depuis 2003, constaté à la rentrée 2015 et qui devrait donc se confirmer en cette rentrée 2016 par une nouvelle baisse des effectifs au niveau départemental. Il est, sans doute, trop tôt pour rechercher les causes de ce phénomène et sur sa durée, courte ou plus longue, mais en tout cas, pour le SNUIPP/FSU cette baisse doit permettre de faire tout ce qui n'a pu être fait jusqu'à présent dans notre département : réduction des effectifs par classe et ouverturepartout où le besoin est patent, reconstitution et création de RASED complets avec

diminution de leur secteur d'intervention et la formation qui doit aller avec, augmentation du nombre de remplaçants, amélioration des décharges de direction, développement de la formation continue... sans compter l'amplification de réels dispositifs moins de 3 ans et PDMQDC.

Au vu de tous ces besoins qui conditionnent la réussite de nos élèves, la dotation apparaît trop maigrichonne.

Ainsi, la création de 16 postes de remplaçants (ZIL et BD) était une bonne nouvelle : en une semaine, 5 sont disparus. La question que tout le monde se pose et dont chacun a la réponse est de savoir si cela permettra d'éviter la situation que nous connaissons depuis plusieurs mois et plusieurs années : malheureusement non ! Cela était vrai avec 16 créations, cela le sera encore plus avec les 11 postes qui restent.

De même, la réserve d'1,25 ETP pour les PEMF est un bon signe au moment où les besoins en formation sont importants.

L'augmentation des quotités de décharges de direction pour toutes les écoles est une nécessité et l'effort engagé doit être poursuivi en l'élargissant à toutes les catégories d'écoles. Les plus petites doivent pouvoir, réellement, disposer de tous les jours de décharges prévus.

Le SNUIPP/FSU juge positivement la poursuite de l'implantation de postes PDMQDC (sauf lorsque la méthode utilisée est, comme à Joliot Curie, la suppression d'un autre poste déjà existant) car ces postes constituent de vrais leviers pour améliorer la vie des écoles et favoriser la réussite de tous les élèves. Le SNUIPP/FSU continue, par ailleurs, de réclamer que ces postes ne soient pas à profil. Tout comme les postes de moins de trois ans.

En la matière, ayant toujours été partisans de la scolarisation d'élèves de moins de trois ans dans des conditions qui respectent la particularité de cet âge, nous condamnons le retour à une vieille pratique qui est d'accueillir des élèves de moins de trois ans dans les classes de petite section.

L'ambition pour la jeunesse doit commencer dès le plus jeune âge ! C'est la raison pour laquelle nous demandons la scolarisation des tout petits dans des classes spécifiques qui permettent de répondre aux besoins de ces élèves. Le « remplissage » et le mélange des niveaux ne peuvent constituer un progrès.

De même, si la relance depuis 2 ans des départs en formations spécialisées est positive (bien que trop modeste par rapport aux besoins et avec des inquiétudes sur le contenu même des formations) nous ne nous satisfaisons pas de nouveaux transferts de postes spécialisés. S'il y a réelle volonté de redonner un élan aux RASED, cela ne peut passer que par des créations de postes là où il n'y en a plus, et pas en engageant une sorte de concurrence entre quartiers ou communes. Aucun poste E ne doit être transféré, il faut en créer en augmentant encore les départs en formation et ce pour toutes les spécialités.

Le passage des CLIS aux ULIS et la généralisation systématique de l'inclusion oblige à se poser la question : avec quel objectif ? Si c'est l'intérêt des élèves qui prime, ce qui est la position du SNUIPP/FSU, elle doit être décidée et organisée au cas par cas dans chaque

école, en tenant compte du profil de l'élève et de celui de la classe susceptible de l'accueillir. Si c'est l'intérêt des élèves qui prime, il ne faut pas que cela soit une intégration qui laisse de plus en plus, au fil du temps, l'enseignant de la classe, seul face à l'ensemble de ses élèves. Si c'est l'intérêt des élèves qui prime, il ne faut pas que l'inclusion remplace petit à petit les établissements spécialisés tels que les ITEP.

Le SNUIPP/FSU parce qu'il est attaché à la réussite de tous les élèves, sera vigilant à ce que cette inclusion se fasse dans le respect et dans l'intérêt de tous : élèves et enseignants spécialisés ou non.

On le voit, et ce n'est pas une surprise, beaucoup reste à faire pour que le service public de l'Ecole publique et laïque joue pleinement son rôle pour offrir à chaque élève de notre département les meilleures chances de réussir leur scolarité. Les 22 postes de la dotation n'y suffiront pas ! Pour que cette volonté se concrétise, il faut tout à la fois agir sur le quantitatif et le qualitatif.

Le quantitatif, c'est ce sur quoi nous allons travailler lors de ce Comité Technique avec l'étude des ouvertures et fermetures de classes afin, qu'au quotidien, le nombre d'élèves par classe ne soit pas un frein à la transmission des savoirs et un obstacle au vivre ensemble. Le qualitatif, c'est tout ce qui est à côté de la classe, mais essentiel, et qui permet que l'école fonctionne. Les deux ne sont pas opposables mais complémentaires si l'on veut réellement et durablement transformer l'Ecole. Les deux ne sont pas opposables mais complémentaires si l'on veut sortir des conceptions rétrogrades de l'Ecole.

#### Vœu commun SNUipp/FSU, Snudi/FO, SE-UNSA

Les organisations syndicales SNUipp/FSU, Snudi/FO et SE-UNSA demandent que le nombre de postes de personnels administratifs à la DSDEN de l'Eure soit abondé pour permettre aux personnels de travailler sereinement et dans de meilleures conditions. Pour le service de la DIPER, cela faciliterait son travail et permettrait un retour à un mouvement interdépartemental à deux phases de vœux.

Evreux, le 18 mars 2016